



selon les art. 19 LcAT et 27 LAT

Echelle 1:4'000

Décidé par le Conseil municipal en séance publique



Version : Enquête publique			Auteur du projet :	
Date	Projet	Dessiné		
24.07.2020	APD	JH	APD	

bisa

aménagement du territoire

Av. du Polémont 10
37400 Sèze
+31 27 45 75 75
info@bisa-cre.fr



Légende

Affectation du sol

 Zonés réservés selon les art. 19 LcAT et 27 LAT (17.31 ha)

Zones à bâtir en vigueur

-  zone des centres des villages
-  zone de hameau 0,40
-  zone d'extension du village 6,40
-  zone d'habitat individuel 0,30
-  zone mixte habitat, artisanat et commerce 0,30 à aménager
-  zone mixte résidentielle, commerciale et touristique du Chapitre 0,30 à 0,60 à aménager
-  zone de constructions et d'installations publiques A
-  zone de constructions et d'installations publiques B
-  zone de constructions et d'installations publiques C
-  zone destinée à la pratique des sports
-  zone de séjours des maraîchers
-  zone de séjours des maraîchers à destination de la collectivité communale

A fibre indicolila

-  Domaine skiables existant
-  Aire forestière
-  Cours d'eau
-  Bâtiments récents
- Lignes à haute tension

Projet de déviation H21

- route projetée
- galerie couverte projetée
- route 2e étape

N.B. fond cadastre et bâtiments selon état au 23.07.2020

